

constructeur

PAIE

Janvier 2022

Modification des taux utilisés lors du calcul de la paie

NOTE :

Impression des T4 et Relevés 1 :

Une nouvelle version du Constructeur est requise si votre version est antérieure à 6.000.78. Nous vous contacterons sous peu si une mise à niveau est requise.

AVANT D'ENTREPRENDRE LA FERMETURE MENSUELLE DE LA PAIE :**➤ Système d'Opérateur > Gestion des Compagnies > Maintenance des Périodes**

Assurez-vous de faire la création de vos périodes pour l'année 2022 si votre année fiscale se termine en décembre.

AVANT D'ENTREPRENDRE LA FERMETURE ANNUELLE DE LA PAIE :

Lorsque la dernière paie se rapportant à 2021 sera complétée mais avant le calcul de la première paie pour 2022, n'oubliez pas d'effectuer, en premier lieu, les modifications aux montants personnels de base pour chaque province d'impôt et pour le fédéral. Procédez ensuite à la fermeture annuelle. Cette procédure effectuera le transfert des cumulatifs dans le fichier de l'année précédente ainsi que le changement des exemptions de base de la fiche des employés, vous permettant de commencer à traiter les paies de 2022 et d'imprimer les T4 et Relevés 1 de 2021.

Prévoyez aussi avoir à définir votre calendrier de paie pour la nouvelle année.

AVANT D'ENTREPRENDRE VOTRE PREMIÈRE PAIE DE L'ANNÉE 2022 :

- Assurez-vous de modifier tous les taux nécessaires au calcul de la paie. Faites la vérification de la fiche des employés pour l'exactitude des exemptions de base pour le calcul de l'impôt.
- Ajouter les taux de CNESST qui seront utilisés pour la remise gouvernementale pour le Québec.

LES NOUVEAUX TAUX POUR JANVIER 2022 :

Note : Les changements de taux et de montant sont identifiés en **CARACTÈRES GRAS** et sont **surlignés de jaune** dans les images.

Le montant personnel de base pour :

	Montant
Québec (01)	16 143 \$
Ontario (02)	11 141 \$
Terre-Neuve-et-Labrador (03)	9 803 \$
Nouvelle-Écosse (04)	11 481 \$
Nouveau-Brunswick (05)	10 817 \$
Colombie-Britannique (06)	11 302 \$
Yukon (07)	11 481 \$
Territoires du Nord-Ouest (08)	15 609 \$
Île du Prince-Édouard (09)	11 250 \$
Manitoba (10)	10 145 \$
Saskatchewan (11)	16 615 \$
Alberta (12)	19 369 \$
Nunavut (16)	16 862 \$
Fédéral (14-Canada)	14 398 \$

- Ces montants personnels de base doivent être inscrits dans la table d'impôt **AVANT** d'exécuter la FERMETURE ANNUELLE DE LA PAIE pour que le système reporte automatiquement ces montants de base dans la fiche de chaque employé (pour les employés dont seul ce montant personnel de base s'applique).

Plusieurs autres taux ont été modifiés pour les différents calculs, référez-vous aux pages suivantes pour les valeurs.

MODIFICATIONS AUX TABLES D'IMPÔT :**➤ Maintenances > Informations et taux > Tables d'impôt**

Les montants personnels de base doivent être inscrits à cette maintenance **AVANT** d'exécuter la FERMETURE ANNUELLE DE LA PAIE pour que le système reporte automatiquement ces montants personnels de base dans la fiche de chaque employé. Si cette étape n'est pas faite avant la fin de l'année, il sera toujours possible d'utiliser une autre option après la fin d'année: menu « traitements divers », option « Changement des montants personnels ».

Note : Certains autres montants personnels ont été indexés (voir les publications). Pour les employés ayant d'autres montants que le montant personnel de base à sa fiche, vous aurez à changer le montant d'exemption manuellement, selon les montants demandés par l'employé par les documents TD1, TD1xx et TP-1015.3.

Il est possible de choisir de toujours remplacer l'exemption personnelle de base dans la fiche de l'employé, peu importe le montant présent, par l'option :

➤ Maintenances > Informations et Taux > Contrôles du Système :

01.# Compagnie.....: 97 ICC Technologies - Constructeur

Écran 1 | Écran 2 | Écran 3

84.Chng.Exemp.Base.....: 2

Mode de calcul du montant personnel de base

Options :

- 1- Les montants personnels de base de l'employé sont remplacés par les montants personnels de base provincial et fédéral si les montants personnels de base de l'employé sont inférieurs aux montants personnels de base provincial et fédéral.
- 2- Les montants personnels de base de l'employé sont remplacés par les montants personnels de base provincial et fédéral en tout temps, même si les montants personnels de base de l'employé sont plus élevés que les montants personnels de base provincial et fédéral.
- 3- Les montants personnels de base de l'employé sont indexés par un pourcentage d'indexation.

Si vous utilisez les pourcentages d'indexation (option 3) pour calculer les montants personnels de base, assurez-vous d'y mettre suffisamment de décimales pour avoir un résultat exact.

Province : **14 - (CANADA)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
15.00	14398	Jusqu'à	0
	0	Supérieur à	0

% Crédit pour emploi :

\$ Maximum crédit pour emploi :
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) :

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#3 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
50197	15.00	0.00
100392	20.50	2761.00
155625	26.00	8282.00
221708	29.00	12951.00
999999	33.00	21819.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr. Suppl.

Province : **01 - (QUEBEC)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
15.00	16143	Jusqu'à	0
	0	Supérieur à	0

% Déduction pour emploi :

\$ Maximum déduction pour emploi :
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) :

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#3 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
46295	15.00	0.00
92590	20.00	2314.00
112855	24.00	6017.00
999999	25.75	7989.00

Contribution santé

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr. Suppl.

Province : **02 - (ONTARIO)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
5.05	11141	Jusqu'à	0
	0	Supérieur à	0

% Crédit pour emploi : 0.00

\$ Maximum crédit pour emploi : 0.00
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) : 257.00

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	4991	20.00
#2 :	6387	36.00
#3 :	0	0.00

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	0.00	
#2 :	0.00	0.00

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
46226	5.05	0.00
92454	9.15	1895.00
150000	11.16	3754.00
220000	12.16	5254.00
999999	13.16	7454.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr-Suppl.

Province : **03 - (TERRE-NEUVE)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
8.70	9003	Jusqu'à	0
	0	Supérieur à	0

% Crédit pour emploi : 0.00

\$ Maximum crédit pour emploi : 0.00
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) : 0.00

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	0	0.00
#2 :	0	0.00
#3 :	0	0.00

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	0.00	
#2 :	0.00	0.00

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
39147	8.70	0.00
78294	14.50	2271.00
139780	15.80	3288.00
195693	17.80	6084.00
250000	19.80	9998.00
500000	20.80	12498.00
999998	21.30	14998.00
999999	21.80	19998.00

Contribution réduction déficit

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr-Suppl.

Province : **04 - (NOUV-ECOSSE)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base	Seuil revenu
8.79	Jusqu'à 11481	0
	Supérieur à 0	0

% Crédit pour emploi : 0.00

\$ Maximum crédit pour emploi : (CCE fédéral) 0.00

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) : 0.00

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	0	0.00
#2 :	0	0.00
#3 :	0	0.00

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	0.00	
#2 :	0.00	0.00

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
29590	8.79	0.00
59180	14.95	1823.00
93000	16.67	2841.00
150000	17.50	3613.00
999999	21.00	8863.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr. Suppl.

Province : **05 - (NOUV-BRUNSWICK)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base	Seuil revenu
9.40	Jusqu'à 10817	0
	Supérieur à 0	0

% Crédit pour emploi : 0.00

\$ Maximum crédit pour emploi : (CCE fédéral) 0.00

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) : 0.00

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	0	0.00
#2 :	0	0.00
#3 :	0	0.00

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	0.00	
#2 :	0.00	0.00

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
44887	9.40	0.00
89775	14.82	2433.00
145955	16.52	3959.00
166280	17.84	5886.00
999999	20.30	9976.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr. Suppl.

Province : **06 - (COLOMB-BRIT)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
<input type="text" value="5.06"/>	<input type="text" value="11302"/>	Jusqu'à	<input type="text" value="0"/>
	<input type="text" value="0"/>	Supérieur à	<input type="text" value="0"/>

% Crédit pour emploi :

\$ Maximum crédit pour emploi :
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) :

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#3 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="21867.00"/>	
#2 :	<input type="text" value="35659.00"/>	<input type="text" value="3.56"/>

Table d'impôt générale

+	Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
-	43070	5.06	0.00
-	86141	7.70	1137.00
-	98901	10.50	3549.00
-	120094	12.29	5319.00
-	162832	14.70	8214.00
-	277091	16.80	11633.00
-	999999	20.50	20035.00

Table d'impôt supplémentaire

+	Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr. Suppl.
-				

Province : **07 - (YUKON)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
<input type="text" value="6.40"/>	<input type="text" value="11481"/>	Jusqu'à	<input type="text" value="0"/>
	<input type="text" value="0"/>	Supérieur à	<input type="text" value="0"/>

% Crédit pour emploi :

\$ Maximum crédit pour emploi :
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) :

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#3 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0.00"/>	
#2 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Table d'impôt générale

+	Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
-	50197	6.40	0.00
-	100392	9.00	1305.00
-	155625	10.90	3213.00
-	500000	12.90	6169.00
-	999999	15.00	17169.00

Table d'impôt supplémentaire

+	Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr. Suppl.
-				

Province : **08 - (T.-N.-O.)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
5.90	15609	Jusqu'à	0
	0	Supérieur à	0

% Crédit pour emploi : 0.00

\$ Maximum crédit pour emploi : (CCE fédéral) 0.00

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) : 0.00

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	0	0.00
#2 :	0	0.00
#3 :	0	0.00

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	0.00	
#2 :	0.00	0.00

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
45462	5.90	0.00
90927	8.60	1227.00
147826	12.20	4501.00
999999	14.05	7236.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr. Suppl.

Province : **09 - (I.-P.-E.)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
9.80	11250	Jusqu'à	0
	0	Supérieur à	0

% Crédit pour emploi : 0.00

\$ Maximum crédit pour emploi : (CCE fédéral) 0.00

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) : 0.00

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	12500	10.00
#2 :	0	0.00
#3 :	0	0.00

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	0.00	
#2 :	0.00	0.00

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
31984	9.80	0.00
63969	13.80	1279.00
999999	16.70	3134.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr. Suppl.

Province : **10 - (MANITOBA)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
<input type="text" value="10.80"/>	<input type="text" value="10145"/>	Jusqu'à	<input type="text" value="0"/>
	<input type="text" value="0"/>	Supérieur à	<input type="text" value="0"/>

% Crédit pour emploi :

\$ Maximum crédit pour emploi :
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) :

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#3 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
34431	10.80	0.00
74416	12.75	671.00
999999	17.40	4132.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr.Suppl.

Province : **11 - (SASKATCHEWAN)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
<input type="text" value="10.50"/>	<input type="text" value="16615"/>	Jusqu'à	<input type="text" value="0"/>
	<input type="text" value="0"/>	Supérieur à	<input type="text" value="0"/>

% Crédit pour emploi :

\$ Maximum crédit pour emploi :
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) :

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#3 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
46773	10.50	0.00
133638	12.50	935.00
999999	14.50	3608.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr.Suppl.

Province : **12 - (ALBERTA)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
10.00	19369	Jusqu'à	0
	0	Supérieur à	0

% Crédit pour emploi :

\$ Maximum crédit pour emploi :
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) :

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#3 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
131220	10.00	0.00
157464	12.00	2624.00
209952	13.00	4199.00
314928	14.00	6299.00
999999	15.00	9448.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr.Suppl.

Province : **16 - (NUNAVUT)** Copie entre compagnie

Crédits d'impôt personnels

%	Mnt de base		Seuil revenu
4.00	16862	Jusqu'à	0
	0	Supérieur à	0

% Crédit pour emploi :

\$ Maximum crédit pour emploi :
(CCE fédéral)

\$ Réduction d'impôt (Ont/CB) :

Surtaxe

	Minimum	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#3 :	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Réduction d'impôt CB

	Revenu	Pourcentage
#1 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>
#2 :	<input type="text" value="0.00"/>	<input type="text" value="0.00"/>

Table d'impôt générale

Jusqu'au Montant	% d'impôt	Constante
47862	4.00	0.00
95724	7.00	1436.00
155625	9.00	3350.00
999999	11.50	7241.00

Table d'impôt supplémentaire

Jusqu'au Montant	%	Maximum	Contr.Suppl.

MAXIMUM POUR LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL DU QUÉBEC (CNT) :**➤ Maintenances > Informations et taux > Informations de Cie et Taux Généraux :**

Le maximum par employé pour le calcul du montant admissible à la Commission des normes du travail du Québec sera de **88 000 \$**.

CALENDRIER DE PAIE :**➤ Maintenances > Informations et Taux > Calendrier de Paie**

Définir votre calendrier de paie pour la nouvelle année afin de vous permettre de faire l'entrée des taux par année.

TAUX POUR LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CNESST) :**➤ Maintenances > Informations et taux > Taux de CNESST :**

Le maximum annuel assurable sera de **88 000 \$** et le maximum hebdomadaire assurable sera de **1 687.76 \$**.

Vous devez vérifier cette information à chaque année, pour chacun des codes utilisés par votre entreprise. Lors de la fermeture annuelle de la paie, les taux de l'année 2021 seront copiés dans l'année 2022.

Les paramètres à modifier avant la première paie de janvier 2022 seront « **Max. assurable** », « **taux de versement** » ainsi que « **taux de prime** »

01. Année.....		2022
Écran 1		
03. Max. Assurable.....	88000.00	
04. Taux de prime.....	0.0000	
05. G/L Cnesst à Payer.....	-	
06. G/L Dépense (B).....	-	
07. Description.....	MAXIMUM ASSURABLE ANNUEL	
08. #-Employeur.....		
09. Mode de Calcul.....	1	
10. Avant. Impos.....	*** Sélection ***	
11. Taux de versement.....	0.0000	
12. G/L CNESST à payer variation.....	-	
13. Province.....		

01. Année.....		2022
Écran 1		
03. Max. Assurable.....	1687.76	
04. Taux de prime.....	0.0000	
05. G/L Cnesst à Payer.....	-	
06. G/L Dépense (B).....	-	
07. Description.....	MAXIMUM ASSURABLE HEBDO.	
08. #-Employeur.....		
09. Mode de Calcul.....	0	
10. Avant. Impos.....	*** Sélection ***	
11. Taux de versement.....	0.0000	
12. G/L CNESST à payer variation.....	-	
13. Province.....		

13. Province servira pour le rapport des remises de la fin de paie, afin de séparer le montant à remettre au Québec ou Hors-Québec, soit

1-PROVINCIAL, -CSST (Québec)

ou

5-REMISES DIVERSES, -CSST (Hors-Québec)

Si vous ne spécifiez pas de province (00) alors la province d'imposition de l'employé sera utilisée afin d'identifier la province de remise Québec ou Hors-Québec.

COTISATION AU FSS (ASSURANCE MALADIE) :

➤ **Maintenances > Informations et taux > Assurance Maladie :**

Les taux pour la province de Québec ont changé, faites la vérification de votre masse salariale réelle de 2021 pour connaître votre taux de cotisation de 2022.

Masse salariale totale inférieure ou égale à 1 000 000\$:	1.25% (ou 1.65%)
Masse salariale totale située entre 1 000 000\$ et 7 000 000\$:	(calcul)
Masse salariale totale égale ou supérieure à 7 000 000\$:	4.26%

- Pour déterminer votre taux de cotisation réel pour la province de Québec, référez-vous au **Guide de l'employeur - Retenues à la source et cotisations 2022** (guide TP-1015.G, partie 6)

Année :	2022 *
Province	Taux Assurance Santé
01 - QUEBEC	TP-1015.G 0.0000

- Pour déterminer votre taux de cotisation dans le cas d'une province autre que Québec, référez-vous au **Guide de la province concernée pour 2022**.

CALCUL DU RRQ & RPC :

➤ **Maintenances > Informations et taux > RRQ et RPC :**

Pour les taux, voir la table ci-dessous.

L'exemption annuelle demeure à 3 500\$.

Pour **52 périodes de paie** : 67,30 soit 3500/52

Pour **53 périodes de paie** : 66,03 soit 3500/53

Province	Taux Cotisation Employé	Exemption Hebdomadaire	Cotisation Maximale Annuelle	Facteur Employeur	Gains Maximum Annuels
01 - QUEBEC	6.1500	67.30	3776.10	1.00	64900.00
02 - ONTARIO	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
03 - TERRE-NEUVE	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
04 - NOUV.-ECOSSE	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
05 - NOUV.-BRUNSWICK	5.7000	ou 67.30	3499.80	1.00	64900.00
06 - COLOMB-BRIT	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
07 - YUKON	5.7000	66.03	3499.80	1.00	64900.00
08 - T.-N.-O.	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
09 - I.-P.-E.	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
10 - MANITOBA	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
11 - SASKATCHEWAN	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
12 - ALBERTA	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
13 - HORS CANADA	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
14 - CANADA	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00
15 - AUTRE	0.0000	0.00	0.00	0.00	0.00
16 - NUNAVUT	5.7000	67.30	3499.80	1.00	64900.00

CALCUL DE L'ASSURANCE EMPLOI (AE) :

➤ **Maintenances > Informations et taux > Assurance Emploi :**

Province	Taux Cotisation Employé	Gains Maximum Annuels	Taux Employeur, Régulier
01 - QUEBEC	1.20	60300	1.4000
02 - ONTARIO	1.58	60300	1.4000
03 - TERRE-NEUVE	1.58	60300	1.4000
04 - NOUV.-ECOSSE	1.58	60300	1.4000
05 - NOUV.-BRUNSWICK	1.58	60300	1.4000
06 - COLOMB.-BRIT	1.58	60300	1.4000
07 - YUKON	1.58	60300	1.4000
08 - T.-N.-O.	1.58	60300	1.4000
09 - I.-P.-E.	1.58	60300	1.4000
10 - MANITOBA	1.58	60300	1.4000
11 - SASKATCHEWAN	1.58	60300	1.4000
12 - ALBERTA	1.58	60300	1.4000
13 - HORS CANADA	1.58	60300	1.4000
14 - CANADA	1.58	60300	1.4000
15 - AUTRE	1.58	60300	1.4000
16 - NUNAVUT	1.58	60300	1.4000

Si vous avez droit à un taux d'assurance emploi réduit, vous devez l'inscrire au champ « taux employeur, réduit ».

CALCUL DU RQAP (QUÉBEC UNIQUEMENT) :

➤ **Maintenances > Informations et taux > Rqap et Rpap :**

Le gain maximum annuel au RQAP augmente à **88 000 \$**

La cotisation de l'employé reste à **0.494**

La cotisation de l'employeur reste à **0.692**

Année :

Province	Taux Cotisation Employé	Gains Maximum Annuels	Taux Cotisation Employeur
01 - QUEBEC	0.494	88000	0.6920

TAUX GÉNÉRAL DES AVANTAGES IMPOSABLES PROVINCIAL (CCQ) :**➤ Maintenances > Informations et taux > Informations de Cie et Taux Généraux :**

Le pourcentage de taxe pour l'assurance est de 9.00% → % taxe provinciale.

Faites l'entrée du taux général des avantages imposables pour votre compagnie → Avantage provincial CCQ.

Faites aussi l'entrée de la portion d'assurance relative à ces avantages imposables → Taux assurance pour TVP.

COTISATIONS SYNDICALES (CCQ) :**➤ Maintenances > Informations et taux > Locaux d'Union - CCQ :**

Des modifications ont été apportées à différentes cotisations syndicales. Consultez vos documents.

TAUX PAR MÉTIER DES SALAIRES ET DES AVANTAGES IMPOSABLES PROVINCIAL (CCQ) :**➤ Maintenances > Informations et taux > Métier :**

Pour chaque annexe, vous aurez à vérifier :

Le taux horaire → Taux

La portion employé des avantages sociaux → Av Soc Employé.

La portion employeur des avantages sociaux (incluant l'assurance) → Av. Soc. Patron

La portion d'assurance relative à ces avantages sociaux → Mt. Ass. Heure

L'avantage imposable provincial → Ava.Imp.Prov.CCQ

→ Voir « Importation des taux de la CCQ », dans les documents de procédures du module de la paie.

Menu - Le Constructeur

Favoris Options ?

Documentation du module : PA - Paie

Procédures Maintenances

Module	Procédure
Paie	Paie sélective pendant une paie régulière
Paie	Codes d'accumulateur
Paie	Relevé 1
Paie	T4
Paie	CCQ, Rapport mensuel par le WEB
Paie	Recalcul des heures supplémentaires
Paie	Relevés d'emploi
Paie	Cycle de paie
Paie	Importation des taux de la CCQ
Paie	Renverser ou annuler une paie
Paie	Revenu Québec, IN-412.A
Paie	Importation de NOMADE

SOURCES D'INFORMATION :

Nous vous encourageons fortement à lire les publications suivantes :

- *TP-1015.F Formules pour le calcul des retenues à la source et des cotisations, 2022*
- *TP-1015.G Guide de l'employeur - Retenues à la source et cotisations, 2022*
- *T4127(F) Rev.22/01, Formules pour le calcul informatisé des retenues sur la paie, 115^e édition*
- *BÂTIR, Bulletin de la CCQ, Hiver 2022*
- *CNESST, Table des taux 2022*

LIENS UTILES :

Revenu Québec :

Formulaires, employeurs:

<https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/>

Agence du revenu du Canada:

T4127-JAN Formules pour le calcul informatisé des retenues sur la paie:

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/retenues-paie/t4127-formules-calcul-informatise-retenues-paie.html>

Commission de la construction du Québec (CCQ) :

<http://www.ccq.org>

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr>

Commission de la Sécurité Professionnelle & de l'Assurance contre les Accidents du Travail :

<https://www.wsib.ca/fr>